

**COMPRENDRE
MES
DOCUMENTS
DE
RÉPARTITION**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LA RESTITUTION DE VOS RÉPARTITIONS	4
Votre restitution dynamique	4
Vos documents de répartition à télécharger	9
DU MONTANT BRUT RÉPARTI AU MONTANT NET PAYÉ	10
Quelles sont les étapes ?	10
Les prélèvements effectués sur vos droits d’auteur répartis	11
LE RELEVÉ DE DROITS D’AUTEUR	18
Informations figurant sur votre relevé de droits d’auteur	20
Votre situation au titre de l’action sociale et culturelle	23
LE RELEVÉ DE COMPTE	24
Informations figurant sur votre relevé de compte	25
Votre situation au titre de l’action sociale et culturelle	26
ANNEXE	27
Questions fréquentes sur les frais de gestion	27
RESTONS CONNECTÉS	28

INTRODUCTION

La Sacem répartit les droits d’auteur quatre fois par an en janvier, avril, juillet et octobre.

Les règles de collecte et de calcul de la répartition sont détaillées dans le document « Règles de répartition » que vous pouvez consulter sur sacem.fr.

À chaque répartition, différents documents sont mis à votre disposition (relevé de droits d’auteur, relevé de compte...) et des services de restitution dynamique sont accessibles à tout moment dans votre espace membre.

Ce guide a pour objectif de vous décrire ces documents et ces services, de vous expliquer le passage du montant brut réparti au montant net payé et de détailler ce que financent les frais de gestion et les différents prélèvements.

Consultez les règles de répartition
Createurs-editeurs.sacem.fr
> Ressources et documents



LA RESTITUTION DE VOS RÉPARTITIONS



« Mon espace membre sur [sacem.fr](https://createurs-editeurs.sacem.fr) est conçu pour simplifier mes démarches. »

Auteurs compositeurs et éditeurs

Votre espace membre :

► createurs-editeurs.sacem.fr

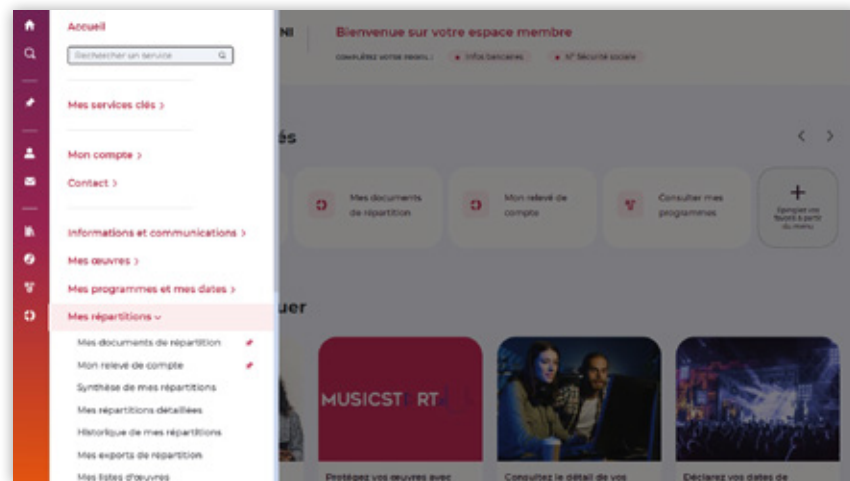
Votre identifiant et votre code d'accès vous sont envoyés dès votre adhésion.

À chaque répartition, la Sacem vous explique d'où vient l'argent que vous recevez, au moyen d'une restitution détaillée de vos données de répartition. Cette restitution se présente sous deux formats distincts accessibles depuis votre espace membre sur sacem.fr :

- Une restitution dynamique
- Des documents téléchargeables

VOTRE RESTITUTION DYNAMIQUE

Dans votre espace membre, vous avez accès à un ensemble de services proposant une **restitution dynamique de vos données de répartition** : Synthèse de mes répartitions, Mes répartitions détaillées, Mon relevé de compte...



SYNTHÈSE DE MES RÉPARTITIONS

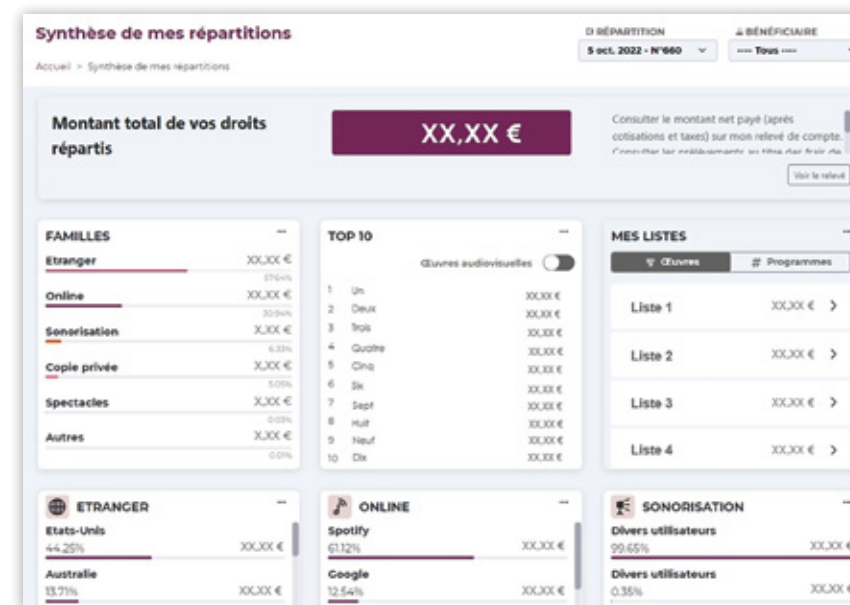
Vos données de répartition en un clin d'œil

Sur ce service, différents rapports vous sont proposés : le top de vos droits par familles de droits, le top 10 de vos œuvres, des classements par listes d'œuvres et par programmes, le détail par utilisateurs, une carte interactive par pays...

L'affichage est contextualisé selon votre profil : auteur/autrice, compositeur/compositrice (avec la possibilité d'afficher une vue audiovisuelle), éditeur/éditrice (avec des rapports dédiés : origine éditoriale, catalogue).

Chacun des rapports proposés peut être déplacé. Vous pouvez choisir les rapports à afficher et sauvegarder vos préférences.

Les contenus et les montants sont générés en fonction des filtres appliqués.



Pour plus d'explications sur la restitution de vos répartitions en ligne :

Consultez le tutoriel dédié

► createurs-editeurs.sacem.fr > Ressources et documents > Restitution des données de répartition sur sacem.fr – Guide d'utilisation.

MES RÉPARTITIONS DÉTAILLÉES

- Ce service vous présente :
- > Le détail de vos droits œuvre par œuvre.
 - > Une vue audiovisuelle par titres de films ou d'épisodes de série.
 - > Des filtres par famille, types d'utilisation, utilisateurs, pays...
 - > Une cascade de droits très fine pour comprendre le contexte d'exploitation de vos œuvres.

Mes répartitions détaillées

Accueil > Mes répartitions détaillées

D RÉPARTITION

4 Janv. 2023 - 14 561

BÉNÉFICIAIRE

Tous

Œuvres audiovisuelles

Recherche œuvre

Familles

Utilisateurs

Type de droits

Type de répartition

Pays

6

Tél A-Z

TV TÉLÉVISION

F SCORISATION

O ONLINE

S SPECTACLES

R RADIO

P PHONO

TOTAL

Mes droits

Un = PT1213456789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Deux = PT1223456789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Trois = PT123456789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Quatre = PT12456789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Cinq = PT1256789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Six = PT126789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Sept = PT12789	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €
Total (41 œuvres)	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €	XXX,XX €

RESTITUTION DE LA RÉPARTITION DES CONCERTS ET SPECTACLES

Dans les services « Synthèse de mes répartitions » et « Mes répartitions détaillées », vous pouvez visualiser, pour chaque œuvre, le montant réparti en concerts et spectacles, avec le nom et le numéro du programme (setlist) associé.

En complément, dans les services « Consulter mes dates » et « Consulter mes programmes », vous avez, pour chaque date, un statut affichant l'état de traitement dans la répartition (*En cours de collecte, En cours de traitement, Répartie...*), et pour chaque programme, le montant de droits cumulé par programme, le montant par répartition et la liste des dates par répartition.

► **En savoir plus :** consultez le tutoriel dédié > createurs-editeurs.sacem.fr > Ressources et documents > Comment consulter la répartition des spectacles ?

MES EXPORTS DE RÉPARTITIONS

- > Trois fichiers à votre disposition : l'ensemble de vos données de répartition / une vue audiovisuelle par titres de films et d'épisodes de série / un export dédié aux exploitations online avec le détail des droits par types d'offres ou d'abonnements aux plateformes de streaming.
- > La possibilité de sélectionner plusieurs répartitions et plusieurs comptes pour constituer vos exports.
- > Des fichiers téléchargeables instantanément.

Mes exports de répartitions

Accueil > Mes exports de répartitions

1 | Répartitions

2 | COAD

3 | Types d'export

Nouvel export

Ce service vous permet d'exporter vos données de répartition

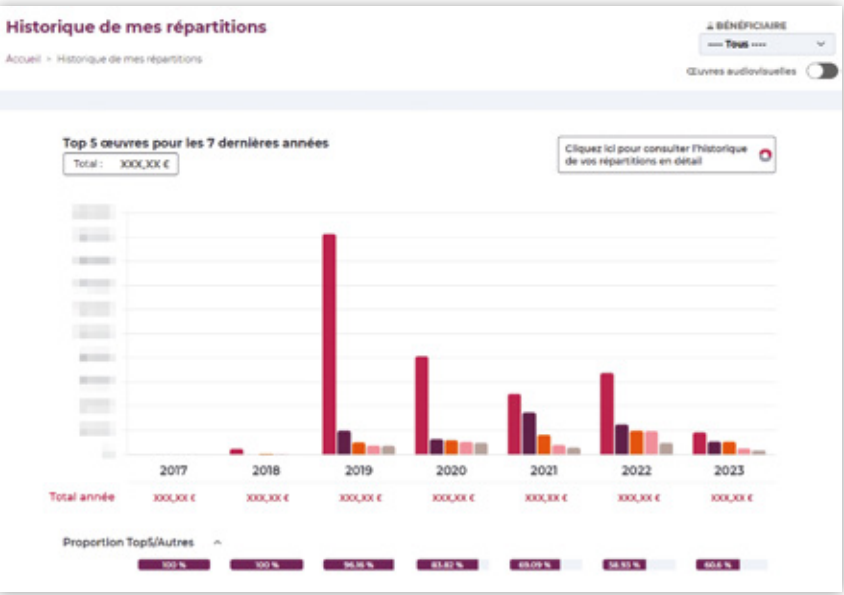
- ✓ Constituez votre fichier
- ✓ Téléchargez votre fichier au format CSV (lisible avec Excel)
- ✓ Retrouvez la liste de vos exports

Mes exports

Vous n'avez pas de fichier à télécharger.

HISTORIQUE DE MES RÉPARTITIONS

- > 7 ans d'historique avec une vue par année ou par répartition
- > Un top 5 de vos œuvres
- > Le détail de l'évolution de vos droits œuvre par œuvre
- > La comparaison entre plusieurs œuvres ou plusieurs périodes
- > Des liens entre l'historique et la répartition détaillée pour une analyse plus complète



MON RELEVÉ DE COMPTE

Le relevé de compte est le **reflet des écritures comptables effectuées sur votre compte** à J-1 du jour de la consultation. Cette version dynamique de votre relevé de compte se met à jour à chaque mouvement.

Lors des répartitions, il détaille **l'ensemble des opérations de crédit ou de débit qui sont effectuées sur vos droits répartis** : cotisations sociales obligatoires (Sécurité sociale, retraite...), TVA, éventuels acomptes ou avances, etc., afin d'arriver au montant net à payer qui est **le montant versé sur votre compte bancaire**.

Mon relevé de compte

Accueil > Mon relevé de compte

DATE DEPUIS LE

01/01/2021

BÉNÉFICIAIRE

1.234.567-0000

Dernier paiement le 19 avril 2023

Compte: 12345600000

XXX,XX €

Dernier paiement

2023

Autres mouvements

Mouvements

Répartition 662 du 05/04/2023

Mouvements

Mouvements (€)	Solde (€)
Solde antérieur 04/04/2023	0,00 €
REPARTITION 662 05/04/2023	XXX,XX €
FORFAIT TVA 05/04/2023	XXX,XX €
DON COMITE DU COEUR 05/04/2023	-X,XX €
ACOMPTÉ COTISATION RACL 2023 05/04/2023	-XXX,XX €
COTISATION URSSAF VIEILLESSE 6.75% PLAFONNÉE 05/04/2023	-X,XX €
CONTRIBUTION FORMATION 0.35% 05/04/2023	-X,XX €
CSG NON DEDUCTIBLE 2.40% (BASE 98.25%) 05/04/2023	-XX,XX €
CRDS 0.50% (BASE 98.25%) 05/04/2023	-X,XX €
CSG DEDUCTIBLE 6.80% (BASE 98.25%) 05/04/2023	-XX,XX €
Virement COMPTE BANCAIRE 05/04/2023	-XXX,XX €

Répartition 661 du 04/01/2023

Mouvements

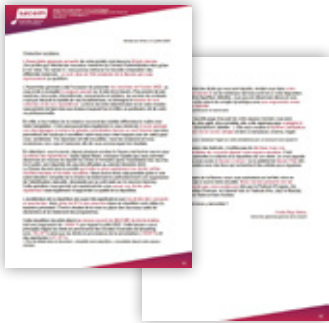
2022

2021

VOS DOCUMENTS DE RÉPARTITION À TÉLÉCHARGER

En complément de votre restitution dynamique, la Sacem met à votre disposition les documents suivants au format PDF :

La **lettre de la Directrice générale-gérante** qui met en perspective les grandes tendances de la répartition et les enjeux de la Sacem.



Des **fiches pratiques en annexe de la lettre de la Directrice générale-gérante** sur différents sujets d'actualité, des nouveaux process, des points d'attention.



Le **relevé de droits d'auteur** (cf. page 18)



Le **relevé de compte** (cf. page 24)



Retrouvez vos documents de répartition sur sacem.fr

► createurs-editeurs.sacem.fr > Répartition > Consulter mes documents de répartition



Vous pouvez également télécharger le document **« Actualités de la répartition »** qui contient une analyse et des commentaires détaillés sur les montants traités par la Sacem à chaque répartition.



Pour répondre à une demande croissante de ses membres et dans un objectif de responsabilité écologique, **la Sacem n'envoie plus vos documents de répartition au format papier depuis janvier 2023**. Ceux-ci sont **disponibles dans votre espace membre** dans la rubrique « Consulter mes documents de répartition ».

Vous pouvez toutefois choisir de **continuer de recevoir vos documents au format papier** en cochant la case dédiée dans votre espace membre (rubrique « Répartition > Consulter mes documents de répartition »). Des **frais de gestion dédiés d'un montant de 5€ par répartition et par compte** s'appliqueront (si le montant de votre répartition est insuffisant, les documents ne vous seront pas envoyés au format papier et seront disponibles en téléchargement depuis cette page).

DU MONTANT BRUT RÉPARTI AU MONTANT NET PAYÉ

QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

RELEVÉ DE DROITS D'AUTEUR

Montant brut réparti

Frais de gestion

Prélèvements pour l'action sociale et culturelle

MONTANT NET RÉPARTI

Supérieur à 1€
Montant crédité

Inférieur à 1€
Prélèvement des frais de gestion forfaitaires plafonnés à 1€

Génération d'un relevé de compte

Relevé de droits d'auteur téléchargeable dans l'espace membre > Pas de relevé de compte

-5€*

si souscription au papier

RELEVÉ DE COMPTE

Montant net réparti

Prélèvements sociaux et fiscaux

Autres prélèvements (mutuelle, Comité du cœur...)

SOLDE (montant net payé)

Supérieur à 5€**
Virement sur votre compte bancaire

Inférieur à 5€**
Crédit à votre compte Sacem jusqu'à atteindre le seuil de paiement de 5€

RELEVÉ DE DROITS D'AUTEUR

TOTAL BRUT DE VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS

1048 €

TOTAL NET DE VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS

1047 €

RELEVÉ DE COMPTE

MONTANT NET

118,13 €

SOLDE À PORTER AU COMPTE

118,13 €

* Si vous avez opté pour le papier, le montant net réparti figurant sur le relevé de compte sera inférieur de 5€ à celui du relevé de droits. Si le prélèvement des frais forfaitaires de 5€ fait passer le montant de votre répartition (montant net réparti) en-dessous de 1€, la Sacem ne prélèvera pas ces frais forfaitaires et n'enverra pas les documents au format papier. Vos documents de répartition seront disponibles dans votre espace membre.

** 20€ pour les paiements par chèque et certains virements à l'étranger.

LES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS SUR VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS

Votre relevé de droits d'auteur détaille le passage du montant brut au montant net réparti.

Des prélèvements sont effectués sur le montant brut réparti. **Ils permettent de financer les frais de gestion ainsi que l'action sociale et culturelle de la Sacem.**

Le total net de vos droits d'auteur répartis est le montant qui est reporté sur votre relevé de compte à la rubrique « Répartition ».

LES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS SUR VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS	
TOTAL BRUT DE VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS	XXX €
Frais de gestion*	- XXX €
Action sociale et culturelle**	- XXX €
TOTAL NET DE VOS DROITS D'AUTEUR RÉPARTIS	XXX €
(AVANT COTISATIONS ET TAXES DONT LE DÉTAIL FIGURE SUR VOTRE RELEVÉ DE COMPTE)	
Conformément à l'article L324-17 du Code de la Propriété Intellectuelle, la Sacem est tenue d'utiliser à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes 25% des sommes provenant de la rémunération pour copie privée. Pour ce qui vous concerne, le prélèvement de 25% sur vos droits de copie privée s'est élevé à : XXX €	
*Frais de gestion : ce sont les prélèvements effectués pour couvrir les coûts supportés par la société lors des opérations de collecte et de répartition des droits d'auteur (article 8 B 5° des Statuts). Si le total net de vos droits d'auteur répartis est inférieur ou égal à 1 €, des frais de gestion forfaitaire d'un montant de 1 € sont prélevés. Si vous avez opté pour la réception de vos documents de répartition au format papier, des frais de gestion supplémentaires de 5 € sont prélevés.	
**Action sociale et culturelle : ce sont les prélèvements effectués d'une part au titre de l'action culturelle pour valoriser le répertoire social et en assurer la promotion auprès du public, et d'autre part, au titre de l'action prévoyance, de solidarité et d'entraide pour constituer et assurer le versement de prestations dans le cadre des œuvres sociales (article 4-2° et article 33 des Statuts).	

10 • GUIDE PRATIQUE • COMPRENDRE MES DOCUMENTS DE RÉPARTITION

DU MONTANT BRUT RÉPARTI AU MONTANT NET PAYÉ • 11



Pour plus d'informations sur les frais de gestion ► consultez la FAQ dédiée en annexe

LES FRAIS DE GESTION



DE QUOI S'AGIT-IL ?

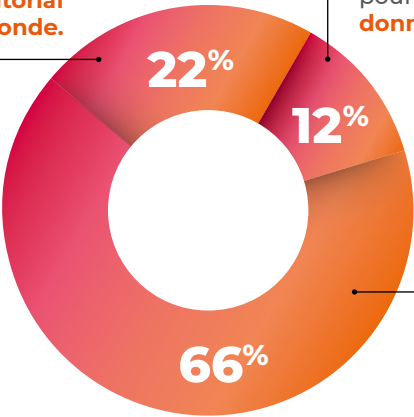
Les frais de gestion correspondent à un pourcentage retenu sur le montant brut réparti de vos droits d'auteur. Ils servent au bon fonctionnement de la Sacem et notamment à optimiser le processus de répartition pour vous répartir vos droits d'auteur de la manière la plus précise et la plus efficace possible grâce à des moyens humains et informatiques indispensables.

QUE FINANCENT-ILS ?

FONCTIONNEMENT SIÈGE ET DÉLÉGATION
Un objectif de rationalisation des sites tout en maintenant un **maillage territorial unique au monde.**

INFORMATIQUE
Des investissements croissants dans des **outils informatiques** performants pour gérer des **volumes de données** exponentiels.

PERSONNEL
Des moyens **humains** pour assurer la **collecte** et la **répartition.**



COMMENT SONT-ILS CALCULÉS ?

Les frais de gestion varient en fonction des familles de droits que vous recevez. Ils sont fixés par le Conseil d'administration de la Sacem. Si vos œuvres génèrent des droits dans plusieurs familles (par exemple des droits lors de la diffusion sur des plateformes en ligne et lors de concerts), un pourcentage spécifique est prélevé sur le montant brut réparti pour chaque famille.

Voici les taux appliqués à chaque famille de droits collectés par la Sacem en France et répartis à ses membres* :

TÉLÉVISION & RADIO	
Chaînes de télévision, radios nationales et généralistes	14 %
Radios locales privées et autres radios FM, régies pub radio	21 %
SPECTACLES	
Concerts, bals et autres spectacles	17 %
Concerts d'une tournée ⁽¹⁾	10 %
Concerts de grandes tournées ⁽²⁾ , spectacles d'humour	7 %
EXPLOITATIONS EN LIGNE (INTERNET)	
Streaming audio, plateformes de partage de vidéos, VOD/SVOD, téléchargements...	7 %
LIEUX PUBLICS ET ÉVÈNEMENTS SONORISÉS	
Parcs d'attraction	10 %
Sonorisateurs professionnels	15 %
Discothèques, commerces, évènements sonorisés	24 %
SALLES DE CINÉMA	
Diffusion de films & retransmission de concerts	10 %
SUPPORTS ENREGISTRÉS	
Productions de phonogrammes	7 %
Productions de phonogrammes (contrats de centralisation) ⁽³⁾	6,70 %
Productions phonographiques occasionnelles	16,10 %
Productions de vidéogrammes	9 %
Productions de vidéogrammes (contrats de centralisation) ⁽³⁾	8,70 %
COPIE PRIVÉE	
	6,95 %

(1) Produite et/ou diffusée par un producteur/tourneur professionnel.
(2) Sous réserve que la recette billetterie soit supérieure à 135 000€ par concert.
(3) Les contrats de centralisation concernent des producteurs internationaux qui ont confié la collecte des droits d'auteur de manière centralisée à la Sacem pour plusieurs territoires
*Taux globaux incluant les frais de gestion de Copie France et de la SDRM applicables à compter de la répartition du 7 avril 2026.

Voici les taux appliqués à chaque famille de droits collectés par des sociétés de gestion étrangères et répartis par la Sacem à ses membres* :

ŒUVRES EXPLOITÉES À L'ÉTRANGER	
Droits en provenance de :	
ASCAP/BMI/SESAC	1 %
PRS/GEMA/IMRO/SIAE/JASRAC/BUMA/STIM	2 %
APRA/SOCAN	3 %
AKM/ARTIJUS/KODA/SABAM/SGAE/STEF/SUISA/TEOSTO/TONO/UBC/ZAIS	4 %
Autres	8 %

*Taux globaux incluant les frais de gestion de Copie France et de la SDRM applicables à compter de la répartition du 7 avril 2026.

L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE



Ces prélèvements permettent de financer l'action sociale et culturelle de la Sacem.

Conformément à l'article L324-17 du Code de la Propriété Intellectuelle, la Sacem est tenue d'utiliser à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, au développement de l'éducation artistique et culturelle et à des actions de formation des artistes, 25 % des sommes provenant de la rémunération pour copie privée.

L'ACTION SOCIALE DE LA SACEM

Soucieuse de vous accompagner au mieux, la Sacem développe une offre sociale accessible à toutes et tous et adaptée à chacun.

Prévoyance

Au cœur de l'action sociale de la Sacem, le **Régime d'allocations d'entraide (RAES)** a pour objet d'allouer des allocations aux sociétaires, sous certaines conditions d'âge et d'ancienneté. Vous devenez bénéficiaire du RAES à partir du premier point inscrit sur votre compte.



Sacem Santé

En tant que membre de la Sacem, vous pouvez bénéficier d'une complémentaire santé adaptée à votre situation. Des garanties à tarifs négociés sont à votre disposition pour vous et votre famille.

Des offres de couverture santé adaptées à votre situation et votre statut de membre

ADHÉRENT

Audiens Santé

SOCIÉTAIRE PROFESSIONNEL OU DÉFINITIF

sMacem

RÉSIDENT AUX ÉTATS-UNIS

e~safecare

Retrouvez les informations et les contacts dédiés des organismes partenaires dans votre espace membre sur [sacem.fr](https://www.sacem.fr)



« En tant qu'adhérente à la Sacem, j'ai pu bénéficier d'une couverture santé avantageuse pour ma famille. »



Consultez le détail des dispositifs Sacem pour la protection sociale et la formation professionnelle



«Je consulte les programmes d'action culturelle, les appels à projets, à candidature et les actualités sur aide-aux-projets.sacem.fr»



Pour en savoir plus sur la copie privée

► copieprivee.org



la culture avec la copie privée

L'ACTION CULTURELLE DE LA SACEM

Vous pouvez compter sur la Sacem à travers une action culturelle experte, innovante, connectée à l'ensemble de la filière musicale et audiovisuelle.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Musiques actuelles et jazz
Musique contemporaine
Cinéma, audiovisuel,
Musique à l'image
Jeune public
Humour
Poésie



REPÉRER ET DÉVELOPPER

Une action menée au plus près des auteurs, compositeurs, éditeurs et de leur environnement professionnel, en France comme à l'international, avec l'appui de structures partenaires

LES MISSIONS

Soutenir la création
Encourager le spectacle vivant
Faciliter la professionnalisation
Accompagner à l'international
Favoriser l'éducation artistique



#LaSacem Soutient

aide-aux-projets.sacem.fr



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

d'auteurs compositeurs dans le développement de leurs projets

DES SOUTIENS

permis par le dispositif vertueux de la Copie Privée



SOUTIENS FINANCIERS

Découvrez les programmes d'aide
Déposez vos demandes en ligne

Vous êtes dans un processus de création d'œuvres (commandes, résidences), vos œuvres vont être diffusées et programmées dans des salles et festivals ou dans certaines émissions audiovisuelles. Vous souhaitez développer votre réseau professionnel ou êtes à la recherche d'initiatives d'insertion dans votre écosystème. Vous développez un projet hybride, hors norme et avez besoin d'expertises complémentaires : la Sacem vous accompagne.

Les aides de l'Action culturelle

Des programmes d'aide pour tous les répertoires musicaux axés sur la création, la diffusion et l'insertion professionnelle des créateurs et créatrices :

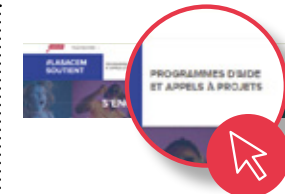
- > commandes et création d'œuvres en musique contemporaine, jazz ou musique à l'image ;
- > autoproduire son projet musical (pop, rock, jazz, metal, hip-hop, rap, R'n'B, électro, chanson, jeune public etc.) ;
- > résidences ;
- > festivals, salles ;
- > valorisation dans les médias : documentaires musicaux, œuvres audiovisuelles musicales, diffusion programmes musicaux transmédia.

Des programmes dédiés aux éditeurs et éditrices :

- > soutien du développement de projets d'auteurs-compositeurs, autrices-compositrices ;
- > valorisation des catalogues des éditeurs et éditrices : musiques actuelles, musique classique contemporaine, librairies musicales.

Des appels à projets ou à candidatures avec des acteurs référents de la filière musicale ou audiovisuelle.

Un labo de développement de projets pour un accompagnement personnalisé des auteurs et autrices, compositeurs et compositrices.



Consultez les dispositifs d'accompagnement et faites vos demandes

► sacem.fr

- > programmes d'aide
- > appels à projets
- > le labo



Renseignez-vous avec le guide en ligne des aides de la Sacem



Retrouvez plus de 100 sources de financement pour vos projets musicaux proposés par la Sacem, l'Adami, le CNC, le CNM, la SPPF, la Spedidam, etc.

► monprojetmusique.fr

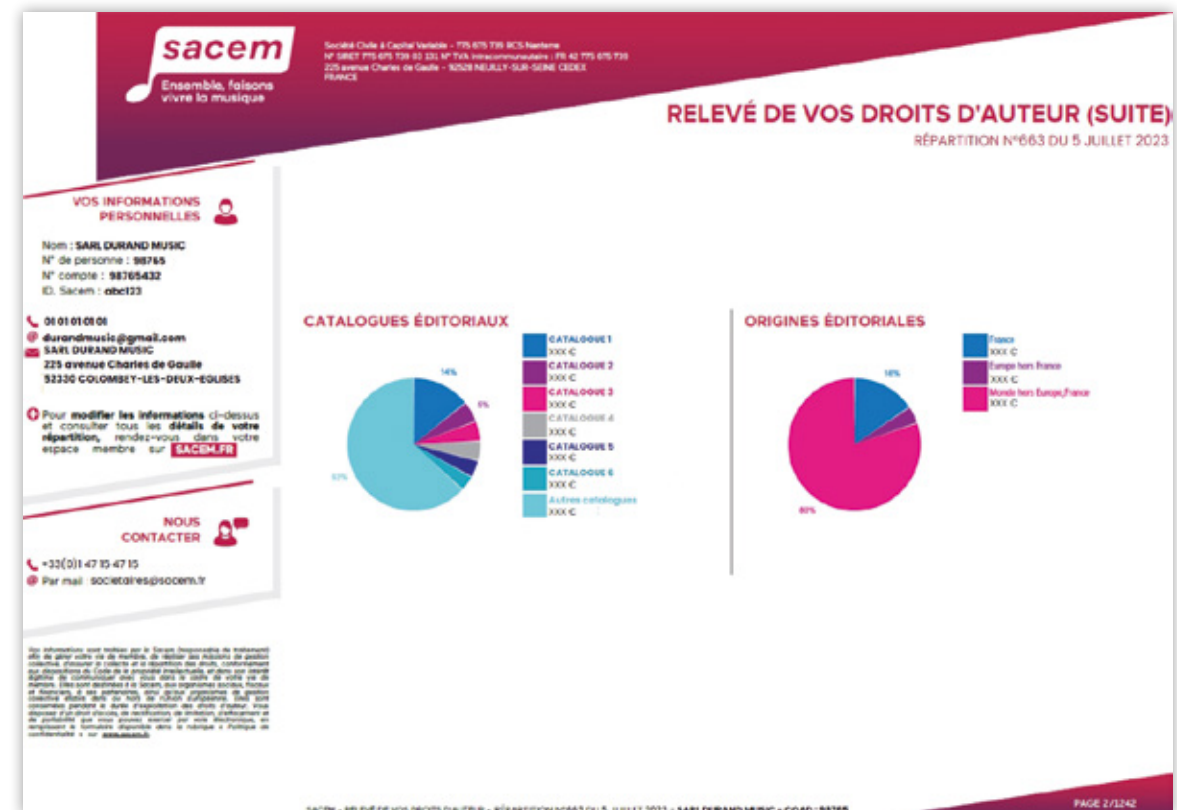
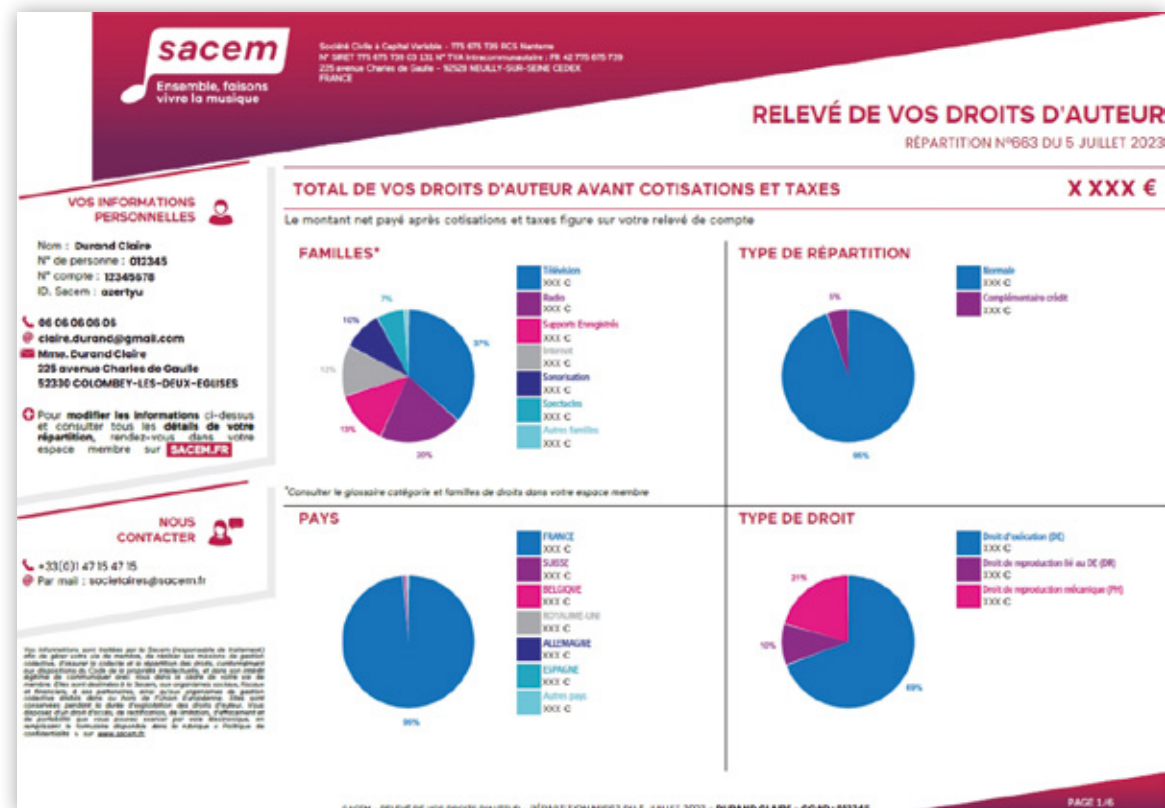


CRÉER ET DIFFUSER MA MUSIQUE

LE RELEVÉ DE DROITS D'AUTEUR

Le relevé de droits d'auteur au format PDF est le document synthétique qui vous permet de **connaître les droits** (avant cotisations, taxes et avances éventuelles figurant sur votre relevé de compte) **qui vous sont répartis** par œuvre, par famille (télévision, radio, spectacles, Internet...), par pays, par type de répartition (normale ou complémentaire) et par type de droits (exécution ou reproduction). Les éditrices et les éditeurs ont, en plus, une vision par catalogue et par origine éditoriale. Une version dynamique et détaillée est accessible sur votre espace membre : « Synthèse de mes répartitions et Répartition détaillée » (cf. page 4 et suivantes).

En supplément pour les éditrices et les éditeurs :



INFORMATIONS FIGURANT SUR VOTRE RELEVÉ DE DROITS D'AUTEUR

LE TOP DE VOS ŒUVRES

Il s'agit de vos œuvres qui ont **généré le plus de droits d'auteur** pour la répartition en question. Selon les cas, jusqu'à 10 œuvres peuvent apparaître dans ce top.

TOP DE VOS ŒUVRES													
IDENTIFIANT ŒUVRES	TITRE	NOM DU COMPOSITEUR	TV	RADIO	INTERNET	CINÉMA	SONORISATION	SPECTACLES	ÉTRANGER	SUPPORTS ÉMULQUES	COPIE PRIVÉE	AUTRES	MES DROITS (EN € NET)
0011 2233 4451	UN	CLAIRE DURAND	XXXX.XX		XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX		XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4452	DEUX	CLAIRE DURAND	XXXX.XX		XXXX.XX		XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4453	TROIS	CLAIRE DURAND	XXXX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4454	QUATRE	CLAIRE DURAND	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4455	CINQ	CLAIRE DURAND	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX	XXXX.XX	XX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4456	SIX	CLAIRE DURAND	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4457	SEPT	CLAIRE DURAND	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX		XXXX.XX		XX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4458	HUIT	CLAIRE DURAND			XXXX.XX			XXXX.XX		XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4459	NEUF	CLAIRE DURAND			XXXX.XX			XXXX.XX		XXXX.XX			XXXX.XX
0011 2233 4460	DIX	CLAIRE DURAND		XX.XX				XXXX.XX		XXXX.XX	XX.XX		XXXX.XX
TOTAL DU TOP DE VOS ŒUVRES			XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XX.XX		XXXX.XX

Sont affichés : l'identifiant et le titre de chaque œuvre, le nom d'une des créatrices ou d'un des créateurs et les droits répartis par famille.

La colonne « Mes droits » indique la part qui vous revient.

LE TOTAL PAR TYPE DE DROITS

Ce tableau vous permet de connaître **le montant total qui vous est réparti par type de droit** :

- Le droit d'exécution publique (DEP) : droit pour la diffusion d'une œuvre (spectacles, TV, radio...).
- Le droit radio-mécanique (DR) : droit pour la diffusion d'une œuvre en TV, radio, discothèque, lieux public sonorisé, copie privée.
- Le droit de reproduction mécanique (phono) : droit pour la fixation d'une œuvre sur un support.

TOTAL PAR TYPE DE DROITS												
	TV	RADIO	INTERNET	CINÉMA	SONORISATION	SPECTACLES	ÉTRANGER	SUPPORTS ENREGIS.	COPIE PRIVÉE	AUTRES		MES DROITS (EN € NET)
RÉPARTITION NORMALE												
Droit d'exécution (DE)	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	X.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX					XXXX.XX
Droit de reproduction lié au DE (DR)		XXXX.XX			XXXX.XX			X.XX				XXXX.XX
Droit de reproduction mécanique (PH)			XXXX.XX					X.XX	XXXX.XX			XXXX.XX
SOUS-TOTAL RÉPARTITION NORMALE	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	X.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX				XXXX.XX
RÉPARTITION COMPLÉMENTAIRE DÉBIT ET CRÉDIT												
Droit d'exécution (DE)	X.XX	X.XX	XXXX.XX			X.XX	X.XX					XXXX.XX
Droit de reproduction lié au DE (DR)		X.XX										X.XX
Droit de reproduction mécanique (PH)			XXXX.XX						X.XX			XXXX.XX
SOUS-TOTAL RÉPARTITION COMPLÉMENTAIRE DÉBIT ET CRÉDIT	X.XX	X.XX	XXXX.XX			X.XX	X.XX		XXX.XX			XXXX.XX
TOTAL RÉPARTITION	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	X.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX	XXXX.XX			XXXX.XX

Pour chaque type de droit, est également indiqué le total par famille.

La répartition dite « normale » correspond aux droits qui doivent effectivement être traités lors de la répartition en question.

La répartition dite « complémentaire » correspond à des droits issus d'une répartition antérieure qui sont versés suite à la régularisation de la documentation manquante d'une œuvre, d'un rapprochement avec des œuvres non identifiées ou d'opérations de débit/crédit.

LE RÉCAPITULATIF DE VOS DROITS PAR TYPE D'UTILISATION

Ce tableau vous donne une vue des droits qui vous sont répartis par famille et par type d'utilisation.

Une famille correspond à un « secteur » de diffusion, par exemple **« Télévision »**. Un type d'utilisation correspond à une « sous-famille », par exemple **« Chaînes historiques »** ou **« Chaînes du câble »**.

RÉCAPITULATIF DE VOS DROITS PAR TYPE D'UTILISATION					
Consultez le détail de vos droits par diffuseur ou utilisateur de musique dans votre espace membre sur SACEM.FR					
FAMILLE	TYPE D'UTILISATION	DROIT D'EXECUTION (DE)	DROIT DE REPRODUCTION LIÉ AU DE (DR)	DROIT DE REPRODUCTION MÉCANIQUE (PH)	MES DROITS (EN € NET)
TÉLÉVISION	Chaînes historiques				
	Câble				
	Publicité (Chaînes historiques)				
	Publicité (Câble)				
SOUS-TOTAL TÉLÉVISION					
RADIO	Radio Internet				
	Radio (Échanges publicitaires)				
	Radio (Publicité)				
SOUS-TOTAL RADIO					
INTERNET	Streaming				
	Plateforme Web				
	Téléchargement				
	Services de Voix/Phone & to B Digital				
SOUS-TOTAL INTERNET					
CINÉMA	Cinéma				
SOUS-TOTAL CINÉMA					
SONORISATION	Sonorisation (Catalogue des musiques de sonorisation)				
	Sonorisations professionnels				
	Overdubbing				
	San et Lunette				
SOUS-TOTAL SONORISATION					
SPECTACLES	Tournée				
	Concert				
	Big Chef d'orchestre (non vocaliste)				
	Big Chef d'orchestre (vocaliste)				
SOUS-TOTAL SPECTACLES					
ÉTRANGER	Droits en provenance de l'étranger				
SOUS-TOTAL ÉTRANGER					
SUPPORTS ENREGISTRÉS	Centralisation				
	Phone France				
	Video				
SOUS-TOTAL SUPPORTS ENREGISTRÉS					
COPIE PRIVÉE	Copie privée sonore (Radio)				
	Copie privée sonore (Ordon)				
	Copie privée audiovisuelle				
SOUS-TOTAL COPIE PRIVÉE					
TOTAL					

Pour chaque famille et chaque type d'utilisation, les montants sont détaillés par type de droit.

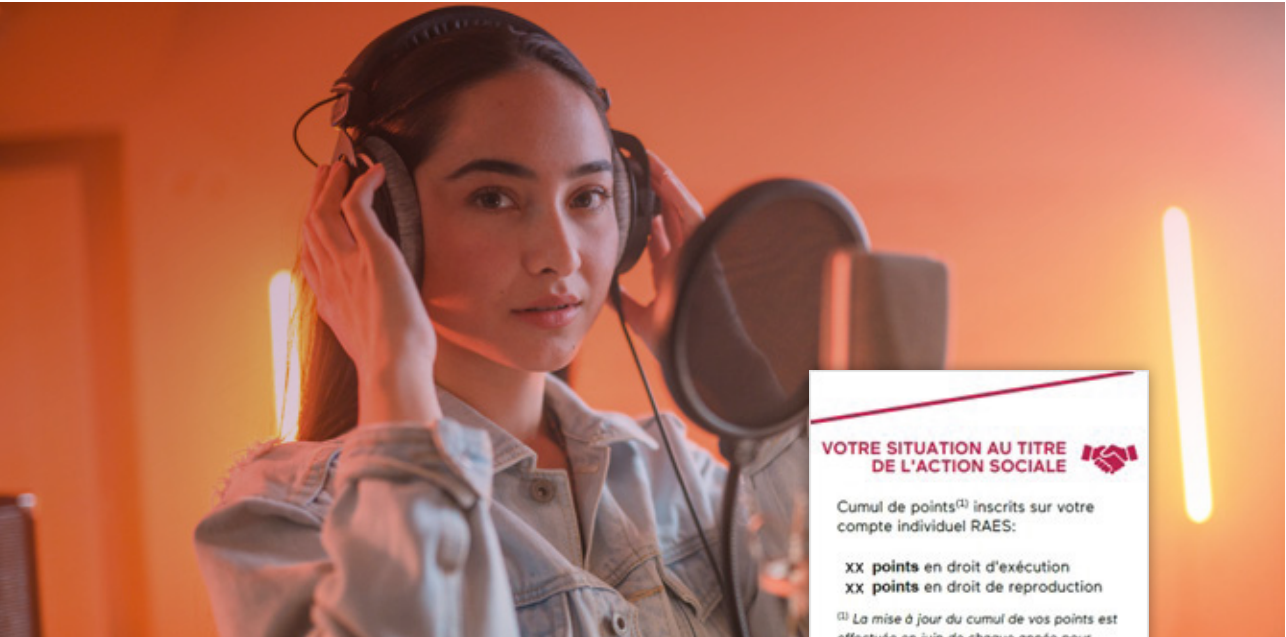


LE RÉCAPITULATIF DES DROITS ŒUVRE PAR ŒUVRE

Ces tableaux vous permettent de connaître les droits répartis **par famille** et **par œuvre**.
Chaque ligne vous permet ainsi de connaître vos droits répartis pour une œuvre en particulier.

RÉPARTITION NORMALE hors complémentaire débit et crédit													
IDENTIFIANT ŒUVRES	TITRE	NOM DU COMPOSITEUR	TV	RADIO	INTERNET	CINÉMA	SONORISATION	SPECTACLES	ÉTRANGER	SUPPORTS ENREGIS.	COPIE PRIVÉE	AUTRES	MES DROITS (EN € NET)
0011 2183 4488	UN	CLAIRE DURAND		3,00	3,00			30,00		30,00			300,00
0011 2183 4488	DÉJÀ	CLAIRE DURAND	3,00		3,00				3,00				300,00
0011 2183 4488	TRIO	CLAIRE DURAND			30,00			30,00		300,00			3,00
0011 2183 4488	QUATRE	CLAIRE DURAND		30,00			30,00						300,00
0011 2183 4488	CHQ	CLAIRE DURAND	30,00		30,00			30,00					300,00
0011 2183 4488	SR	CLAIRE DURAND		30,00			3,00			300,00			300,00
0011 2184 4488	SPRT	CLAIRE DURAND			30,00			30,00		300,00			300,00
0011 2185 4488	HUIT	CLAIRE DURAND		3,00			3,00				3,00		300,00
0011 2186 4488	NEUF	CLAIRE DURAND		30,00									300,00
0011 2187 4488	DIX	CLAIRE DURAND	30,00	3,00	3,00				3,00		3,00		300,00
0011 2188 4488	ONZE	CLAIRE DURAND		3,00		30,00		30,00					300,00
0011 2189 4488	DOUZE	CLAIRE DURAND		30,00			3,00						300,00
0011 2190 4488	TREIZE	CLAIRE DURAND	30,00	3,00	3,00		3,00	30,00	3,00		3,00		300,00
0011 2191 4488	QUATORZE	CLAIRE DURAND	3,00	3,00	3,00		3,00	30,00	3,00	30,00			3,00
0011 2192 4488	QUINZE	CLAIRE DURAND	3,00	3,00	30,00	3,00	30,00		3,00	30,00			300,00
0011 2193 4488	SEIZE	CLAIRE DURAND	30,00	3,00	30,00		3,00		3,00		30,00		300,00
0011 2193 4488	DIX-SEPT	CLAIRE DURAND											300,00
0011 2193 4488	DIX-HUIT	CLAIRE DURAND	3,00	3,00	30,00		3,00	30,00		300,00			3,00
0011 2193 4488	DIX-NEUF	CLAIRE DURAND		30,00	3,00			30,00	3,00				300,00
0012 2183 4488	VINGT	CLAIRE DURAND		3,00			3,00						300,00
0012 2183 4488	VINGT-UN	CLAIRE DURAND	30,00	3,00	3,00		3,00		3,00	3,00			300,00
0014 2183 4488	VINGT-DEUX	CLAIRE DURAND		300,00	300,00		300,00	300,00	30,00	30,00			300,00
0015 2183 4488	VINGT-TROIS	CLAIRE DURAND	300,00		30,00			30,00		300,00			300,00
0016 2183 4488	VINGT-QUATRE	CLAIRE DURAND		3,00			3,00				3,00		300,00
0017 2183 4488	VINGT-CINQ	CLAIRE DURAND		30,00	30,00			30,00		300,00			300,00
0018 2183 4488	VINGT-SIX	CLAIRE DURAND	3,00		300,00		3,00	300,00		300,00			300,00
0019 2183 4488	VINGT-SEPT	CLAIRE DURAND	300,00	30,00			30,00	30,00	3,00				300,00
0020 2183 4488	VINGT-HUIT	CLAIRE DURAND		300,00				30,00	3,00	30,00			300,00
0021 2183 4488	VINGT-NEUF	CLAIRE DURAND	300,00	3,00	30,00		30,00	30,00	3,00	30,00			300,00
0022 2183 4488	TRENTE	CLAIRE DURAND	300,00		3,00			30,00	3,00		3,00		300,00
0023 2183 4488	TRENTE-UN	CLAIRE DURAND		3,00	3,00		30,00	30,00	3,00	30,00			300,00
0024 2183 4488	TRENTE-DEUX	CLAIRE DURAND	300,00	3,00	3,00		30,00	30,00	3,00	30,00			300,00
0025 2183 4488	TRENTE-TROIS	CLAIRE DURAND	3,00	30,00	300,00		30,00	30,00	3,00	30,00			300,00
0026 2183 4488	TRENTE-QUATRE	CLAIRE DURAND	300,00	3,00	30,00		30,00	30,00	30,00		3,00		300,00
0027 2183 4488	TRENTE-CINQ	CLAIRE DURAND		3,00			3,00						300,00
0028 2183 4488	TRENTE-SIX	CLAIRE DURAND	3,00	3,00	3,00		3,00		3,00				3,00
0029 2183 4488	TRENTE-SEPT	CLAIRE DURAND					3,00		3,00	3,00			300,00
0030 2183 4488	TRENTE-HUIT	CLAIRE DURAND			300,00				3,00				3,00
0031 2183 4488	TRENTE-NEUF	CLAIRE DURAND	300,00	300,00				30,00	30,00	300,00			300,00
0032 2183 4488	QUARANTE	CLAIRE DURAND	300,00		30,00		300,00	30,00		30,00			300,00
0033 2183 4488	QUARANTE-UN	CLAIRE DURAND						30,00		300,00			300,00
Autres montants													300,00
SOUS-TOTAL RÉPARTITION NORMALE			300,00	300,00	300,00	3,00	300,00	300,00	300,00	300,00			300,00

RÉPARTITION COMPLÉMENTAIRE DÉBIT ET CRÉDIT													
IDENTIFIANT ŒUVRES	TITRE	NOM DU COMPOSITEUR	TV	RADIO	INTERNET	CINÉMA	SONORISATION	SPECTACLES	ÉTRANGER	SUPPORTS ENREGIS.	COPIE PRIVÉE	AUTRES	MES DROITS (EN € NET)
0011 2183 4488	UN	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2183 4488	DÉJÀ	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2183 4488	TRIO	CLAIRE DURAND						3,00					3,00
0011 2183 4488	QUATRE	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2183 4488	CHQ	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2183 4488	SR	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2184 4488	SPRT	CLAIRE DURAND			30,00						30,00		300,00
0011 2185 4488	HUIT	CLAIRE DURAND			30,00				3,00				3,00
0011 2186 4488	NEUF	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
0011 2187 4488	DIX	CLAIRE DURAND	3,00	3,00							3,00		300,00
0011 2188 4488	ONZE	CLAIRE DURAND			300,00								300,00
0011 2189 4488	DOUZE	CLAIRE DURAND											3,00
0011 2190 4488	TREIZE	CLAIRE DURAND			3,00						3,00		3,00
0011 2433 4488	QUATORZE	CLAIRE DURAND			3,00								3,00
0011 2533 4488	QUINZE	CLAIRE DURAND			300,00								300,00
0011 2633 4488	SEIZE	CLAIRE DURAND		3,00									3,00
0011 2733 4488	DIX-SEPT	CLAIRE DURAND			30,00								300,00
SOUS-TOTAL RÉPARTITION COMPLÉMENTAIRE DÉBIT ET CRÉDIT				9,00	3,00	300,00			3,00	3,00		30,00	300,00
TOTAL RÉPARTITION				300,00	300,00	300,00	3,00	300,00	300,00	300,00	30,00		300,00



VOTRE SITUATION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE

Cumul de points⁽¹⁾ inscrits sur votre compte individuel RAES:

xx points en droit d'exécution
xx points en droit de reproduction

(1) La mise à jour du cumul de vos points est effectuée en juin de chaque année pour l'année précédente. Ce nombre est susceptible de rectification en cas de modifications de vos droits répartis.

VOS AIDES AU TITRE DE L'ACTION CULTURELLE

Les aides versées pour vos projets depuis le 01/01/2022 : **XXX €**

VOTRE SITUATION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

Sur votre relevé de droits d’auteur (ainsi que sur votre relevé de compte), vous pouvez voir le détail de votre situation au titre de l’action sociale et culturelle de la Sacem.

VOTRE SITUATION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE

Cette rubrique s'affiche si vous bénéficiez de points crédités au titre du RAES.
Lorsque vous liquidez vos droits RAES, vous bénéficiez du versement d’une allocation (versée trimestriellement jusqu’à votre décès ou versée en une seule fois sous forme d’un capital selon la situation de votre compte RAES). En cas de décès, cette allocation peut, sous certaines conditions, faire l’objet d’une réversion à votre conjoint survivant voire à vos enfants de moins de 23 ans.

Le cumul de vos points est mis à jour chaque année en juin pour l’année précédente. Ainsi, le calcul des points générés par vos revenus d’auteur 2023 s’opèrera en juin 2024, et votre situation apparaîtra sur votre relevé de droits d’auteur et votre relevé de compte de juillet 2024.

VOS AIDES AU TITRE DE L'ACTION CULTURELLE

Cette rubrique s'affiche si vous bénéficiez d’aides au titre de l’action culturelle de la Sacem.

Vous pouvez ainsi prendre connaissance des montants qui vous ont été **versés pour vos projets ou au titre des fonds de valorisation**.

Les fonds de valorisation apportent une aide directe aux créateurs et créatrices et aux éditeurs et éditrices de musique. Ils sont destinés à soutenir ou encourager certains genres de créations (musique symphonique, jazz, poésie...).

LE RELEVÉ DE COMPTE



La version PDF de votre relevé de compte est le **reflet des écritures comptables de la répartition**. Il détaille l'ensemble des opérations de crédit ou de débit qui sont effectuées sur le total des droits d'auteur répartis afin d'arriver au montant net à payer, telles que les cotisations sociales (Sécurité sociale, retraite, etc.), la TVA, d'éventuels acomptes ou avances, etc.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : CLAUDE DURAND

N° de personne : 012345

N° compte : 12345678

ID. sacem.fr : aserhyu

Code Règlement : 00

N° Sécurité sociale : 275125210035712

VOTRE SITUATION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE

Cumul de points⁽¹⁾ inscrits sur votre compte individuel RAES:

XXX points en droit d'exécution

XXX points en droit de reproduction

(1) La mise à jour du cumul de vos points est effectuée en juin de chaque année pour l'année précédente. Ce nombre est susceptible de rectification en cas de modifications de vos droits répartis.

VOS AIDES AU TITRE DE L'ACTION CULTURELLE

Les aides versées pour vos projets depuis le 01/01/2022 : XXX,XX €

NOUS CONTACTER

+33(0)1 47 15 47 15

Par mail : societaires@sacem.fr

RELEVÉ DE COMPTE

MONTANT NET

RÉPARTITION DE DROITS D'AUTEUR

Du 5 juillet 2022

XXX,XX €

Ce relevé de compte ne tient pas compte des opérations enregistrées dans les 15 jours avant la date de répartition.

LIBELLÉ	DÉBIT (€)	CRÉDIT (€)	SOLDE (€)
Solde antérieur			XXX
RÉPARTITION			
REPARTITIONS NORMALE ET COMPLEMENTAIRE	XXX	XXX,XX	XXX,XX
AVANCES ET ACOMPTES			
Avance annuelle		XXX,XX	XXX,XX
REMBT AVANCE SEMESTRIELLE AU 05/07/2022	XXX,XX		XXX,XX
IMPÔTS ET TAXES			
FORFAIT TVA		XXX	XXX,XX
COTISATIONS			
DON COMITE DU COEUR	XXX,XX		XXX,XX
SOLDE COTISATION SMACEM	XXX,XX		XXX,XX
PARTICIPATION SMACEM		XXX,XX	XXX,XX
COTISATIONS OBLIGATOIRES			
CONTRIBUTION FORMATION 0.35%	XXX,XX		XXX,XX
CSG DEDUCTIBLE 6.80% (BASE 98.25%)	XXX,XX		XXX,XX
CSG DEDUCTIBLE 6.80% (BASE 100%)	XXX,XX		XXX,XX
CSG NON DEDUCTIBLE 2.40% (BASE 98.25%)	XXX,XX		XXX,XX
CSG NON DEDUCTIBLE 2.40% (BASE 100%)	XXX,XX		XXX,XX
CRDS 0.50% (BASE 98.25%)	XXX,XX		XXX,XX
CRDS 0.50% (BASE 100%)	XXX,XX		XXX,XX
DIVERS			
SOLDE À PORTER AU COMPTE			XXX,XX

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Consultez le tutoriel « Comment lire mon relevé de compte » dans votre espace membre sur [SACEM.FR](#)

Ce relevé PDF ne tient pas compte des opérations effectuées dans les 15 jours ouvrés précédant la date de la répartition. En complément, vous pouvez consulter **votre relevé de compte dynamique** sur votre espace membre qui se met à jour à chaque mouvement (cf. page 8).

INFORMATIONS FIGURANT SUR VOTRE RELEVÉ DE COMPTE

Le **solde antérieur** correspond à la précédente situation de votre compte.

RÉPARTITION

Il s'agit des montants nets de vos droits d'auteur répartis tels qu'ils apparaissent sur votre relevé de droits d'auteur.

Il s'agit d'un cumul de deux types de répartition : normale et complémentaire.

- > La répartition dite « normale » correspond aux droits qui doivent effectivement être traités lors de la répartition en question.
- > La répartition dite « complémentaire » correspond à des droits issus d'une répartition antérieure qui sont versés suite à la régularisation de la documentation manquante d'une œuvre, d'un rapprochement avec des œuvres non identifiées ou d'opérations de débit/crédit.

AVANCES ET ACOMPTES

Il s'agit d'avances ou d'acomptes éventuels versés ou repris sur le compte.

IMPÔTS ET TAXES

Pour les créatrices et les créateurs au forfait TVA, la Sacem verse au Trésor Public la TVA collectée sur vos droits d'auteur. Dans ce cadre, vous bénéficiez d'un « forfait TVA » crédité à votre compte.

Pour les éditrices et les éditeurs en auto-facturation, vous bénéficiez de la TVA créditée sur votre compte en même temps que votre répartition. Pour plus de détail, consultez le guide « **L'éditrice et l'éditeur dans ses relations avec la Sacem** » consultable sur [createurs-editeurs.sacem.fr](#) > Ressources et documents.

Pour les sociétaires résidant fiscalement à l'étranger, un impôt à la source peut être retenu.

FORFAIT TVA	
La Sacem verse au Trésor Public la TVA collectée sur vos droits d'auteur. Dans ce cadre, vous bénéficiez d'un « forfait TVA » crédité à votre compte.	
MONTANT TOTAL DE VOS DROITS HT (INCLUS ACOMPTES, AVANCES, ETC.)	XXX,XX €
MONTANT DE TVA (10%)	XX,XX €
- dont TVA payée au Trésor Public (9.2%)	XX,XX €
- dont forfait TVA crédité à votre compte (0.8%)	X,XX €

24 • GUIDE PRATIQUE • COMPRENDRE MES DOCUMENTS DE RÉPARTITION

LE RELEVÉ DE COMPTE • 25

COTISATIONS

Le relevé de compte peut faire apparaître des cotisations volontaires : celles correspondant à l'adhésion à la mutuelle Smacem, Comité du Cœur, SNAC, UNAC, etc.

COTISATIONS OBLIGATOIRES

Pour toute personne résidant fiscalement en France, les droits d'auteur sont assujettis aux cotisations sociales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et de formation professionnelle, à la CSG et à la CRDS. C'est grâce à ces cotisations obligatoires que tous les auteurs-compositeurs et les autrices-compositrices se constituent des droits à la formation mais également à la couverture maladie et à la retraite du régime général de la Sécurité sociale.

La contribution formation : Depuis 2011, les artistes-auteurs disposent, comme les salariés, d'un droit à la formation professionnelle et cotisent obligatoirement à hauteur de 0,35% des droits qu'ils génèrent. Les diffuseurs contribuent également au financement de la formation des créateurs, à hauteur de 0,1% des redevances de droits d'auteur qu'ils acquittent. La Sacem apporte quant à elle une contribution volontaire à ce financement afin de conforter le droit à la formation de ses membres. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de vos coûts de formation par **l'Afdas** (afdas.com). Vos cotisations vous ouvrent également droit au Compte Personnel de Formation (moncompteactivite.gouv.fr).

La CSG : La CSG est la Contribution Sociale Généralisée. Cette cotisation participe au financement de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage. Une partie de la CSG est déductible des impôts (CSG déductible 6,80%).

La CRDS : La CRDS est la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale. Cette cotisation permet de résorber l'endettement de la Sécurité sociale.

DIVERS

Il s'agit de prélèvements au bénéfice de vos créanciers, tels que des remboursements d'avances reçues de la part de votre editrice ou éditeur (cession de créance éditoriale), des commissions de gestion de votre agent (manager, agent artistique, etc.) ou encore d'opposition par des tiers (administration fiscale, par exemple).

VOTRE SITUATION AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

Sur votre relevé de compte, figure le détail de votre situation au titre de l'action sociale et culturelle de la Sacem, comme sur votre relevé de droits d'auteur (cf. page 23).

ANNEXE

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LES FRAIS DE GESTION

Les prélèvements effectués par la Sacem sont-ils différents en fonction des sociétaires (statut, rôle, ancienneté...) ?

Non, les taux de prélèvements sont les mêmes quel que soit le rôle (auteur/autrice, compositeur/compositrice, auteur-réalisateur/autrice-réalisatrice, éditeur/éditrice), le statut (adhérent, sociétaire professionnel ou définitif), l'ancienneté ou le montant des droits. Ils s'appliquent sur le montant des droits bruts répartis.

Comment sont déterminés les taux de retenue sur droits qui financent les frais de gestion ?

Les taux de retenue sur droits tiennent compte des coûts supportés par la Sacem pour mener à bien ses opérations de collecte et de répartition des droits d'auteur en fonction de la complexité et de l'investissement propres à chaque secteur de la diffusion des œuvres.

C'est le Conseil d'administration de la Sacem composé d'auteurs et autrices, de compositeurs et compositrices, d'auteurs-réalisateurs et autrices-réalisatrices, et d'éditeurs et éditrices élu(e)s par les membres de la Sacem lors de l'Assemblée générale annuelle qui valide ces taux.

Voir le détail des taux page 13

Est-ce que les taux de retenue sur droits propres à chaque secteur sont fixes ?

Non, ils sont susceptibles de varier d'une répartition à l'autre, à la baisse ou à la hausse, en fonction du coût des opérations de collecte et de répartition par secteur.

Vos représentants au Conseil d'administration de la Sacem exercent une attention vigilante sur les efforts d'économie et soutiennent activement la stratégie de modernisation et d'amélioration des services aux sociétaires. La simplification et l'automatisation des processus de répartitions ont par exemple un effet bénéfique sur les taux de retenue et peuvent en permettre la baisse.

Qu'est-ce qui justifie les frais de gestion ?

Pleinement engagés à accroître la valeur des droits d'auteur pour nos membres, la Sacem s'appuie sur un réseau régional solide et performant, des systèmes informatiques innovants et des développements technologiques constants. Elle œuvre également sans relâche pour optimiser la répartition des droits d'auteur et investir massivement dans le soutien à la création, l'accompagnement des créatrices et des créateurs et à la valorisation de leurs œuvres.

Pour assurer un haut niveau de collectes auprès de centaines de milliers d'utilisateurs du répertoire, la Sacem doit disposer d'équipes présentes sur le terrain.

Pour gérer les volumes croissants de données servant à la répartition des droits, la Sacem a dû investir très fortement dans des outils informatiques performants.

RESTONS CONNECTÉS



«La Sacem met à ma disposition un grand nombre de sources d'information.»

Le Regard Sacem

Un espace de contenus pour vous : décryptage de l'actualité, témoignages de créateurs et créatrices, d'éditeurs et d'éditrices, informations sur vos services etc.

- sacem.fr
 - > auteurs compositeurs et éditeurs
 - > le regard Sacem



Infos pratiques, démarches, conseils dédiés à l'électro
► electronicmusicfactory.com

La Sacem vous informe sur la filière musicale et culturelle.

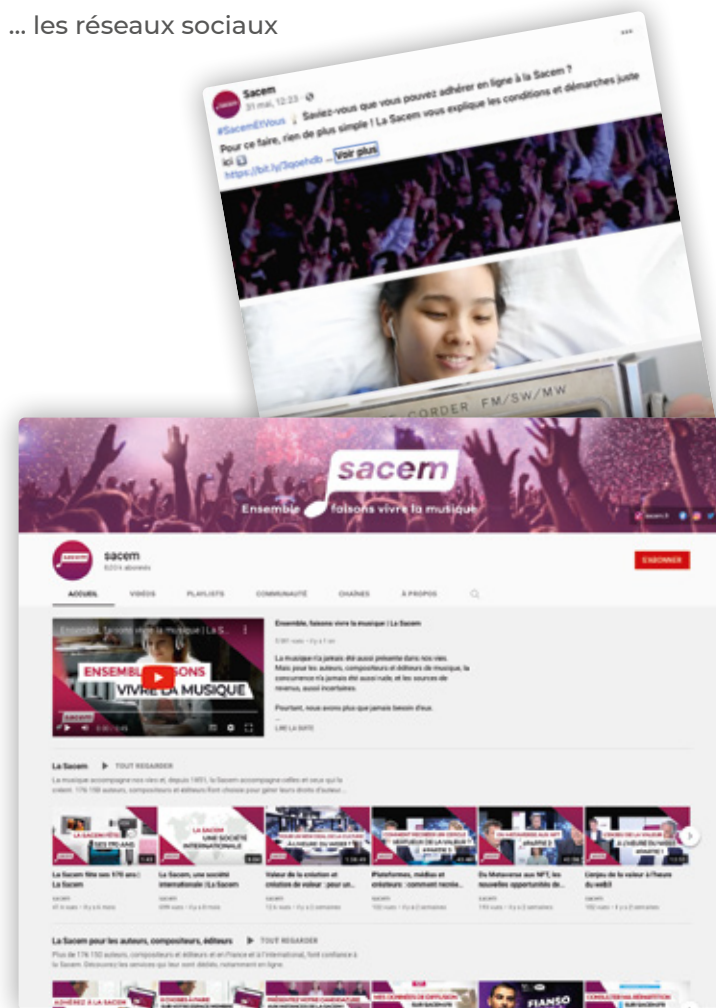
Consultez votre newsletter mensuelle...



... le SacemMag en ligne
createurs-editeurs.sacem.fr



... les réseaux sociaux



... et la chaîne YouTube Sacem, pour découvrir toutes nos vidéos
► youtube.com/user/sacem



Un site sur l'histoire de celles et ceux qui font vivre la création depuis deux siècles: archives exclusives, partitions, expos, podcasts, etc.
► musee.sacem.fr



«Des membres de la Sacem défendent nos intérêts au sein de ces organismes.»

ORGANISMES SOCIAUX ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

De nombreux organismes sociaux et professionnels constituent le maillage du secteur culturel et peuvent vous aider ou vous conseiller dans vos projets.

ORGANISMES SOCIAUX

- **ACOSS** Caisse nationale du réseau des Urssaf acoss.fr
- **AFDAS** Assurance formation des activités du spectacle afdass.com
- **IRCEC** Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création ircec.fr
- **RAAP** Régime des artistes-auteurs professionnels
- **RACL** Régime des artistes compositeurs lyriques
- **SSAA** Sécurité Sociale des Artistes Auteurs secu-artistes-auteurs.fr

ORGANISATIONS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

- **ATAA** Association des traducteurs adaptateurs de l'audiovisuel ataa.fr
- **CEMF** Chambre syndicale des éditeurs de musique de France pour la musique classique et contemporaine cemf.fr
- **CSDEM** Chambre syndicale de l'édition musicale csdem.org
- **EIFEIL** Éditeurs indépendants fédérés en Île-de-France eifeil.fr
- **GAM** Guilde des artistes de la musique lagam.org
- **SAMVA** Syndicat des Artistes, Musiciens de Variétés et Arrangeurs samva.info
- **SNAC** Syndicat national des auteurs et des compositeurs snac.fr
- **U2C** Union des Compositrices et Compositeurs (musique de films) u2c.fr
- **UNAC** Union nationale des auteurs et compositeurs unac.info
- **UPAD** Union professionnelle des auteurs de doublage upad.fr
- **ULM** Union des librairies musicales librairiesmusicales.fr

Liste non exhaustive

NOUS CONTACTER

La Sacem est à votre écoute.

- Sur sacem.fr
- Depuis votre espace membre : ma messagerie
- Un numéro de téléphone unique pour toutes vos démarches : 01 47 15 47 15

Si vous résidez aux États-Unis, en Amérique Latine, au Moyen-Orient ou en Afrique, des équipes dédiées sont à votre service.

NOUS RENCONTRER

- > **Au siège social de la Sacem**
225, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Métro ligne 1: Pont de Neuilly
Du lundi au vendredi sur rendez-vous
à prendre sur sacem.fr ou **scannez le QR code**



- > **En région**
Les équipes de la Sacem vous accueillent dans leurs délégations régionales.
Retrouvez les coordonnées de votre délégation :
sacem.fr > La Sacem en région



«Pour recevoir mes droits d'auteur, je dois simplement déclarer mes œuvres, mes programmes, mes dates et mettre à jour toutes mes coordonnées directement dans mon espace membre.»



Vous pouvez choisir de recevoir les informations de la Sacem en anglais, en le précisant dans votre espace membre.

DÉCOUVREZ LES AUTRES GUIDES SACEM



▲ **Mon guide Sacem,**
dédié aux créatrices et
créateurs. Présentation
des outils pratiques et du
fonctionnement de la
Sacem



▲ **La Sacem
m'accompagne,** détail
des dispositifs Sacem
de protection sociale et
de formation
professionnelle



▲ **L'autrice-réalisatrice
et l'auteur-réalisateur
membre de la Sacem**



▲ **Guide de la productrice
et du producteur
de musique électronique**



▲ **L'éditrice et l'éditeur
dans ses relations
avec la Sacem**



▲ **Guide juridique,**
des réponses à vos questions
pour vous accompagner dans la
gestion de vos droits d'auteur



▲ **Tout savoir sur l'Action
culturelle de la Sacem,**
le guide des nombreux dispositifs
et appels à projets Sacem



▲ **Commander
de la musique
contemporaine**



▲ **Succession d'un membre
de la Sacem, mode d'emploi**

NOTES

À chaque répartition, différents documents sont mis à votre disposition (relevé de droits d'auteur, relevé de compte...) et des services de restitution dynamique sont accessibles dans votre espace membre.

Ce guide a pour objectif de vous décrire ces documents et ces services, de vous expliquer le passage du montant brut réparti au montant net payé et de détailler ce que financent les frais de gestion et les différents prélèvements.

